



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Lycee de l'Escaut

Question écrite n° 5592

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les problèmes rencontrés par le lycée de l'Escaut de Valenciennes du fait d'un manque criant de personnel de laboratoire. Ce nouveau lycée, ouvert à la rentrée 1992, est ultramoderne et bien équipé pour les formations scientifiques et technologiques qu'il dispense. Le manque important d'assistants de laboratoire qualifiés soulève de nombreuses inquiétudes quant à la capacité de cet établissement et des professeurs concernés à pouvoir utiliser pleinement le potentiel pédagogique mis à disposition. Les difficultés rencontrées lors de l'année scolaire 92-93 ont pu être surmontées grâce à la mobilisation des personnels qui ont multiplié leurs efforts pour réussir cette première année d'ouverture. Il serait préjudiciable pour tout le monde de permettre une nouvelle année scolaire dans ces conditions. En conséquence, il convient de doter l'établissement des personnels qualifiés et titularisés dont il a besoin. Notamment d'assistants de laboratoire pour les formations d'automatisme, de biologie, de microbiologie, de physique, de physique appliquée, etc. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures que le ministre entend prendre pour remédier efficacement aux problèmes posés.

Texte de la réponse

La situation du lycée de l'Escaut de Valenciennes quant aux besoins en personnel de laboratoire qualifié, a fait l'objet d'une attention particulière. C'est ainsi qu'outre le technicien de laboratoire titulaire (spécialité sciences physiques et industrielles) dont disposait déjà cet établissement, a été créé à la rentrée 1993 un second poste de technicien de laboratoire sur lequel a été affecté un lauréat du dernier concours interne de recrutement (spécialité biochimie et microbiologie). Ainsi le lycée de l'Escaut de Valenciennes est le second établissement de l'académie de Lille à pouvoir disposer de deux agents très qualifiés pour le fonctionnement de ses laboratoires. De plus, trois personnels de laboratoire titulaires sont affectés dans cet établissement : une aide technique et deux aides de laboratoire. Enfin des moyens provisoires pour l'année scolaire 1993-1994 ont été accordés par le recteur de l'académie de Lille à l'établissement afin de permettre le recrutement de deux agents supplémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5592

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 1993, page 2875

Réponse publiée le : 8 novembre 1993, page 3923